

FICHE DE POSTE

Identification du poste	
Fonction	Directeur(rice)
Statut	Ingénieur principal Emploi fonctionnel DGS EPCI 10 000 à 20 000 hts
Lieu d'affectation ou localisation	Siège administratif du Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin à Carentan les Marais

Relations hiérarchiques	
Supérieur hiérarchique	Le Président du syndicat mixte
Agents encadrés (nombre et fonctions)	33 agents au total dont 8 directement sous son autorité hiérarchique

Relations fonctionnelles	
Élus	Membres du syndicat mixte : Région, CD50, CD14, communes et intercommunalités
Équipe interne	Lien étroit avec les responsables des pôles, la cellule communication et l'observatoire du territoire
Partenaires	Tous les partenaires associés du syndicat mixte, financeurs du parc : État, Région, CD50, CD14, AESN, Ademe, Europe, acteurs associatifs. Réseau des 54 Pnr : Fédération des Parcs et interparc normand

Définition du poste	
<p>Le Directeur du Parc contribue à la définition des orientations du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et à l'élaboration, sous la responsabilité de l'équipe politique et technique, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes du Parc. Il dirige les services et pilote l'organisation interne en cohérence avec les orientations de la Charte du territoire 2010-2025</p>	
<p>La mission du poste (objectif principal, rôle spécifique de la direction)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sous l'autorité du Président, impulse l'élaboration des orientations stratégiques, assure la coordination et la mise en œuvre des actions relatives aux objectifs définis par la charte du Parc en vue d'en garantir leur cohérence et le fonctionnement général du syndicat mixte. ➤ Mobilise les élus et les partenaires dans le cadre des orientations définies dans la charte et des décisions prises par les instances. ➤ En accord avec le président, prépare, planifie, organise et co-pilote toutes les instances décisionnelles du Parc (bureaux, comités syndicaux et assemblées générales) nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Élabore et pilote la stratégie de gestion budgétaire et comptable et d'organisation des ressources. <p>Gère les relations, pilote les négociations avec les partenaires</p>

	<p>institutionnels, politiques et financiers dans le cadre de la politique définie par les élus. Il veille plus particulièrement au développement d'une culture de la « ressource » tout en restant attentif à la place de l'expérimentation et l'innovation dans les actions proposées, mais aussi par la recherche de financement privés (programme européens, filières de développement local,...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assure la représentation institutionnelle et négocie auprès des différentes instances, interlocuteurs et partenaires externes locaux, départementaux, régionaux, européens et internationaux, ➤ Pilote et coordonne l'ensemble des actions conduites par le Parc, déclinées annuellement via les contrats de Parc, conformément à la charte, ainsi que leur bilan et leur évaluation notamment pour le renouvellement de la charte avec des premières actions en 2021, ➤ Impulse et encadre les actions de communication, de proximité territoriale dans une logique transversale en mobilisant les outils et les moyens disponibles, ➤ Supervise le management des pôles et la conduite du dialogue social. Il anime les réunions de direction, veille au bon fonctionnement des pôles et s'assure d'une bonne articulation et cohérence entre eux, ➤ Définit et met en œuvre l'ensemble des actions relatives à la gestion des Ressources Humaines (recrutements, gestion de carrière, régulation d'équipe, communication interne, formation, gestion des compétences...) et s'assure de la légalité des procédures, ➤ Participe aux réunions du réseau fédéral des Pnr (réunion des directeurs, assemblée générale, congrès...) et du réseau normand contribuant à la veille stratégique et prospective, au lobbying des Pnr et à la promotion du Parc.
<p>Compétences et qualités requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des politiques publiques locales, plus particulièrement en Région Normandie, -de leurs enjeux et de l'évolution du cadre réglementaire, - Bonnes connaissances juridiques, droit des collectivités publiques en particulier, de la commande publique, administratives et maîtrise des procédures budgétaires et comptables des syndicats mixtes. - Connaissances en aménagement du territoire et développement durable et plus particulièrement des Parcs naturels régionaux. - Sens de la communication, de l'aisance relationnelle, de l'argumentation et de la négociation. - Capacités rédactionnelles et de synthèse, rigueur, dynamisme et disponibilité. - Expérience requise dans un poste de direction (management, pilotage technique, administratif et financier) de structure publique. - Conduite du changement dans un contexte budgétaire contraint impliquant la recherche de partenariats financiers publics et/ou privés.
<p>Date limite de dépôt des</p>	<p>23/08/19</p>

candidatures	
Date de prise de poste	1 octobre 2019
Renseignements sur le poste	Eric Dujardin Directeur par intérim eric.dujardin@manche.fr tél : 06.59.60.39.09